

*A Montreuil, le 5 février 2026.
Syndicats de la production,
de la transformation du papier
du cartonnage.*

GTP (Groupe Technique Paritaire) **Du 5 février 2026.**



Un nouveau **Groupe Technique Paritaire (GTP)** sur la santé, la sécurité et les conditions de travail s'est tenu le 5 février 2026.

L'objectif reste le même pour la **FILPAC-CGT** : l'amélioration de la santé, la sécurité et les conditions de travail des salarié.es de nos branches professionnelles. Reste à voir dans les faits si les partants sont dotés de cette même volonté.

La **FILPAC-CGT** veut que la branche se donne les moyens de ses ambitions pour diminuer drastiquement le nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles dans les entreprises de notre branche professionnelle.

La **FILPAC-CGT** refusera de signer un accord où les moyens ne sont pas donnés pour améliorer les conditions de travail, que ce soit en termes de formation des élu.es ou d'outils comme le **DUERP** (**D**ocument **U**niq**e** d'**É**valuation des **R**isques **P**rofessionnel) où notre organisation syndicale exige qu'il soit remis à tous les salarié.es chaque année, l'arbre des causes qui doit être la méthode unique dans les entreprises pour analyser les accidents mais aussi une communication régulière des accidents dans les entreprises afin de favoriser la prévention dans celles qui seraient dotées du même matériel. Reste aussi le quid de la formation CSSCT où la **FILPAC-CGT** a fait une contreproposition sur le nombre de jours.

Le projet finalisé sera prochainement envoyé aux organisations syndicales pour relecture.

Une réunion de clôture se tiendra le 15 avril 2026 où la **FILPAC-CGT** exposera l'accord finalisé à l'ensemble de ses syndicats pour savoir si une signature est envisageable.

Le collectif Papier-Carton & Cartonnage.